

Communiqué de presse

Zurich, le 18.11.2015

■ Nouveaux instruments pour l'intégration professionnelle // L'association Compasso renforce le soutien aux employeurs

L'association Compasso présente de nouveaux instruments pour la réadaptation professionnelle. Compasso met ainsi à jour et développe ses services pour aider les employeurs dans la détection précoce et la réinsertion de personnes atteintes dans leur santé. Les instruments ont été inaugurés dans le cadre de la manifestation Compasso «Collaborateurs souffrant de troubles psychiques: un défi pour les employeurs», qui a montré que la détection précoce et la réinsertion sont payantes – aussi pour les employeurs.

L'association Compasso présente de nouveaux instruments pour la réadaptation professionnelle. Elle met ainsi à jour et développe ses services pour aider les employeurs dans la détection précoce et la réinsertion de personnes atteintes dans leur santé. Sur le portail Internet de Compasso, employeurs, cadres et responsables RH trouvent des informations exhaustives sur la prévention et la détection précoce des problèmes de santé ainsi que sur les possibilités d'intervention pour les employeurs. «Notre première priorité est de maintenir l'employabilité des employés touchés», explique Martin Kaiser, président de Compasso.

Comment diriger en misant sur un mode de vie sain? Comment détecter les performances faiblissantes chez un employé? À quoi ressemble une gestion des absences efficace? Et comment coopérer avec les assureurs, offices AI et médecins? Compasso adresse toutes ces questions en fournissant des informations complètes et des dossiers pratiques, que l'on trouve également sur le portail mis à jour de l'association. «Les nouveaux instruments, mais aussi l'aspect et la convivialité modernisés de notre plate-forme sont un réel atout qui nous permet d'aider encore mieux les employeurs dans le domaine de la réadaptation professionnelle», se réjouit Martin Kaiser.

La détection précoce et la réinsertion sont payantes

Le nouveau portail d'information a été inauguré dans le cadre de la manifestation Compasso «Collaborateurs souffrant de troubles psychiques: un défi pour les employeurs». Ueli Streit, membre du comité directeur de Compasso, a présenté l'utilisation des instruments révisés en s'orientant à un groupe important de Compasso: «Nous nous adressons notamment aussi aux PME sans propre gestion de la santé et ainsi aux chefs d'entreprise, cadres et responsables des ressources humaines.» À l'exemple d'une entreprise de la construction comptant 30 employés, Ueli Streit a montré à quel point il est avantageux pour les PME d'investir dans la santé de leur personnel en s'aidant des instruments de Compasso. «Un taux d'absentéisme de 3,7 pour-cent entraîne pour l'entreprise des coûts directs et indirects à hauteur de 214 000 francs par an. Les mesures de prévention et de détection précoce permettent de baisser ce montant de 20 pour-cent, qui correspond à une économie de 42 840 francs par année.»

Denise Camenisch, responsable Care Management et prestations pour entreprises chez Helsana SA, abonde dans son sens: «La détection précoce est un investissement payant lorsqu'un employé est atteint d'une maladie grave ou chronique.» Avec «StayWell», Helsana a d'ailleurs développé un outil qui aide

les employés à évaluer et maîtriser leur situation professionnelle, personnelle et financière. La santé des employés ainsi que leur performance et employabilité sont au centre de toutes les attentions.

«Des problèmes psychiques n'excluent pas une activité professionnelle», souligne Niklas Baer du Bureau de Bâle-Campagne pour la réhabilitation psychiatrique. Mais les problèmes psychiques créent des tensions au travail, pour la personne touchée comme pour son environnement. Remédier à une telle situation reste en outre un chemin semé d'embûches. Il est donc essentiel de sensibiliser les employeurs et les cadres afin qu'ils gèrent les maladies mentales en gardant un esprit ouvert, demandent à temps de l'aide extérieure et coopèrent étroitement avec les services concernés.

Les offices AI cantonaux aussi sont là pour aider. Ils conseillent, encadrent et informent les employeurs concernés. Stefan Ritler de l'Office fédéral des assurances sociales identifie tout de même un certain besoin de réformes à l'AI: «Le pourcentage de nouveaux rentiers baisse, mais pas chez les malades atteints de troubles mentaux ni chez les jeunes.» Pour favoriser la réinsertion professionnelle de ces deux groupes, il faudrait pouvoir offrir un meilleur soutien aux personnes touchées. Selon Stefan Ritler, cela nécessite aussi une meilleure coordination des acteurs impliqués et un plus grand soutien aux employeurs – deux points que Compasso a également à cœur.

Renseignements complémentaires

- Martin Kaiser, président, 079 517 68 26, kaiser@arbeitgeber.ch
- Ursula Büsser, responsable du secrétariat, 044 299 95 84, ursula.buesser@compasso.ch

L'association Compasso aide les employeurs pour l'intégration et la réinsertion professionnelles de personnes atteintes dans leur santé. Elle est placée sous le patronage de l'Union patronale suisse et compte plus de quarante membres de l'économie privée et du secteur public. Compasso possède un réseau solide avec assureurs d'indemnités journalières en cas de maladie et assureurs-accidents, la Conférence des offices AI, la Suva, l'Association suisse des institutions de prévoyance, associations sectorielles, organisations s'occupant de personnes handicapées et fournisseurs de programmes de réadaptation (case management), de services de l'emploi et d'encadrement professionnel. Un groupe de réflexion (think tank) stimule le développement professionnel et met au point de nouveaux instruments pour aider les employeurs.

Inscrivez-vous à la newsletter de Compasso pour rester au courant des actualités dans le domaine de l'intégration professionnelle et des activités de l'association: www.compasso.ch/newsletter.